

EDITORIAL



Lancé en avril dernier, constatez que notre bulletin de liaison n'en reste pas à son N° 1. Ouf! Car c'est le projet du Comité Départemental d'éditer régulièrement cette brochure permettant d'informer nos associations en faisant partager nos valeurs et objectifs à tous les acteurs de nos activités sportives.

Sans plus d'information et de concertation : qu'en serait-il d'une « autre idée du sport » si chacun avait la sienne ? Nous devons « ramer » dans le même sens et proposer notre conception sportive car elle est toujours d'actualité et au cœur de notre société :

éduquer et contribuer à l'épanouissement du pratiquant, au sein de nos activités, en faire un citoyen responsable et équilibré, capable de prendre des responsabilités, respecter tout pratiquant dans un climat de laïcité, voilà des valeurs que nous souhaitons faire vivre avec la Ligue de l'Enseignement et l'Usep au sein de la Fédération des Associations Laïques du Pas de Calais.

Chacun connaît les vertus du sport s'il n'est pas dévoyé de sa vocation. A nous, responsables d'associations de mener nos « troupes » dans la bonne voie. Dans notre village, notre quartier, nous avons un rôle à jouer dans un but associatif et social.

Cette voie tracée par nos militants est aussi la mienne, je m'emploierai à l'entretenir avec les membres du C.D. et les forces vives du Département pour que notre « autre idée du sport » soit accessible à de nouveaux adhérents. Beaucoup sont passés par notre Ecole du Sport, ? Anonymes ou devenus des personnalités, ils sont encore baignés par l'ambiance et par les souvenirs d'avoir pratiqué un sport pour le plaisir et dans la convivialité.

Alors même si nous ne tenons pas la Une des médias, notre action est omniprésente dans le paysage sportif du département. Il faut le savoir et le faire savoir. Je souhaite que cet « Ufolien » y contribue largement.

Michel COEUGNIET Président du Comité Départemental

SOMMAIRE

Editorial	Page 1
A noter	Page 1
Notre siège	Page 1
Evénement	Page 2
A l'honneur	Page 2
A.G. UFOLEP	Page 2
Infos D.D.J.S.	Page 3
Multi – Activités	Page 3
Qui êtes vous ?	Page 4
Nationaux	Page 4

A NOTER

Nationaux Tir à l'Arc
14 et 15 Mai
à NOEUX LES MINES

Nationaux Boules
25 et 26 Juin à LIEVIN

NOTRE SIEGE



En ce début de saison, notre siège, ainsi que le comité départemental, connaissent de nombreux changements.

Notre ami Jean Claude MEURICE ayant décidé de mettre fin à son rôle de président, c'est Michel COEUGNIET, ayant fait valoir son droit à la retraite en temps que délégué départemental, qui a été élu au poste de président du C.D. 62 à l'unanimité lors du dernier Comité Directeur, du 31 Août.

De ce fait, un nouveau délégué a pris ses fonctions début Septembre.

Didier CAILLUYERE (photo) bénéficie d'un poste de détaché de l'Education Nationale. Fortement impliqué dans la vie associative de sa ville d'Hénin Beaumont il connaît bien les rouages et les objectifs de notre mouvement.

EVENEMENT

LES VTTISTES SUR LE SOMMET DE L'EUROPE



Le 18 Avril avait lieu le championnat UFOLEP du Pas de Calais de V.T.T. cross-country. Cette épreuve servait de qualification pour l'épreuve nationale.

Malgré une météo épouvantable, froid sibérien , et vent de force 5 ,de nombreux et valeureux concurrents ont convergé vers le prestigieux et magnifique site du 11/19 à Loos en Gohelle.

Ce haut lieu de mémoire minière a été le cadre d'un événement exceptionnel, ceci grâce au soutien inconditionnel de Mr Jean François CARON, Maire de Loos en Gohelle, et à l'aide précieuse des services techniques qui ont grandement contribué à la pleine réussite de cette manifestation.

Cette course était la première organisée par les responsables V.T.T. de la C.T.D, et ce fut une belle réussite !! Rendez vous est donc pris pour 2005 pour la deuxième édition de cette belle épreuve qui deviendra vite incontournable dans notre département.

A L'HONNEUR

Lors de l'A.G. départementale du 4 Juin dernier, notre ami **Raymond LANÇON** a reçu des mains du président Jean Claude MEURICE, une distinction rare : la médaille numérotée du Comité National, récompensant de nombreuses années de dévouement au sein de notre mouvement.

Son parcours succinctement retracé ci – dessous est éloquent : 1^{ère} licence en 1952, 1956 secrétaire de l'amicale laïque de Noyelles Godault, 1967 forme la CTD tir, 1971 président de la CN tir jusqu'en 1986, 1971 à 2000 président de la CTD tir, 2001 organisation des nationaux de tir à Beuvry, 1980 à 1996 président de l'amicale laïque de Courcelles les Lens, 2002 mise en place des disciplines nouvelles en tir. Raymond fut longtemps membre du comité départemental et occupe actuellement la fonction de trésorier au sein de l'amicale laïque de Courcelles les Lens. **FELICITATIONS.**



A.G DEPARTEMENTALE



représentants des associations présents.

Après les votes et les interventions des personnalités, le C.D. récompensa des militants par des médailles des comités départemental, national et de la Jeunesse et des Sports.

Pour ne pas faillir à la tradition de la convivialité, l'assemblée s'est terminée en partageant le verre de l'amitié.

Le vendredi 4 Juin dernier, s'est tenue l'assemblée générale du Comité Départemental, au siège de la Maison des sports du Pas de Calais.

Mrs DUPORGE, Conseiller Général, NAPIERAJ, Président de la F.A.L. 62 et LE BESNERAIS, Inspecteur J.S. assistaient à cette réunion statutaire.

Les rapports d'activités, financier et moral furent soumis aux suffrages des nombreux



Le Fonds National de Développement pour le Sport

Quelques conditions et conseils* pour prétendre au F.N.D.S.

Quelques principes et règles à appliquer :

- Être affilié à une fédération,
- Être en possession de « l'Agrément Ministériel Sport »,
- Faire des demandes au titre de l'Association et non pas au titre d'une section,
- Le Nom** de l'Association doit répondre à plusieurs critères :



Le Nom de l'Association doit être identique à celui déclaré à la Préfecture (pas de sigle, le nom en entier) - Préciser la commune de l'Association - Le numéro SIREN de l'Association. Pour obtenir ce numéro : contacter l'INSEE de Lille, 03.20.62.86.29 ou www.insee.fr - Si des demandes concernent des sections, elles doivent être centralisées et sollicitées par l'Association et non pas directement par les sections - Si, en 2004, une subvention a été sollicitée et que le Nom de l'Association (et/ou sections) n'est pas celui déclaré en Préfecture, il convient d'indiquer ce dernier. Il faudra donc joindre une copie du document précisant le Nom de l'Association de la demande 2004. - Indiquer l'adresse complète du siège social déclaré en Préfecture (qui servira de base pour prendre en considération votre demande)

Comment choisir des actions recevables ?

Le F.N.D.S répond à la Note d'Orientation Nationale du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Cette Note est ensuite transmise et étudiée par les Directions Régionales de la JS par le principe d'entonnoir (chaque DRJS sélectionne et précise ses axes de développement par rapport à la Note d'Orientation Nationale) Il en est de même pour les Directions Départementales de la JS qui transmettent leur Note d'Orientation aux différents Comités Départementaux et aux associations agréées « Sport » (juste avant la campagne d'information FNDS). Chaque Comité Départemental procède par le même principe d'entonnoir pour réaliser sa Note d'Information qui servira de base afin d'établir un avis sur votre demande de F.N.D.S. Il est donc important que vos actions soient en corrélation étroite avec la Note d'Information de votre Comité.

Relation DDJS / Comité Départemental :

Une fois que votre dossier a été déposé à la DDJS, cette dernière nous le renvoi pour apposer notre avis. En règle générale, un avis favorable est prononcé. Cependant, le Comité Départemental ne fait qu'émettre un avis. Ensuite, votre dossier est retourné à la D.D.J.S. pour étude de l'octroi ou non de la subvention.

* Ces conditions et conseils ne garantissent pas l'octroi d'une subvention.

** Vérifier la mise à jour du nom de l'Association à la Préfecture.

SEJOUR MULTI - ACTIVITES

Dans le cadre de ses projets de développement le Comité Départemental a organisé un séjour multi - activités qui s'est déroulé aux vacances de Pâques sur la base de loisirs d'Olhain.

Comme les années précédentes, 24 jeunes filles et garçons, âgés de 12 à 16 ans se sont éclatés en pratiquant en loisir une dizaine de sports différents mis en place, par les commissions techniques.

Le programme, bien chargé, n'a laissé que peu de temps de repos, pour pouvoir découvrir le raid nature, la pétanque, le V.T.T, le rugby, le tir à la carabine, le volley



ball et le basket.

Pour ne pas faillir à la tradition, les stagiaires ont pratiqué deux activités spécifiques au parc d'Olhain : l'accro - branches, sport très à la mode et la cani rando, qui consiste à courir attelé à un chien de traîneau.

Au sortir des trois jours, après la réception offerte aux parents, ces sportifs sont repartis en demandant de revenir au plus vite et avec un séjour plus long. A méditer !!! Pour l'an prochain bien sûr.

QUI ETES VOUS : LA CTD BADMINTON

Le Badminton est une activité récente au sein du Comité Départemental UFOLEP Pas de Calais.

Créée en 1997, la Commission Technique Départementale, sous la présidence d'Eric REGNER a connue une évolution progressive et régulière de ses adhérents. De 150 licenciés au départ les effectifs actuels avoisinent les 300, répartis en catégorie jeune, féminine et adulte masculin pratiquant dans une quinzaine d'associations du département.

La C.T.D gère un championnat qui en est à sa huitième édition. Il débute au mois d'Octobre. Aujourd'hui, le nombre de clubs y participant a plus que doublé avec en Plus, des tournois et des rencontres jeunes, mêlant ainsi compétition et convivialité pour jeunes et moins jeunes.

De plus, depuis 2002 existe un rassemblement national annuel. Lors du 1^{er} rendez-vous, à Nantes, le club de Givenchy lès La Bassée a ainsi terminé premier.

Le badminton est bien un sport en pleine expansion. Alors, n'hésitez pas à rejoindre l'un de nos clubs affilié à l'UFOLEP et surtout, n'oubliez pas votre bonne humeur et ... une bouteille d'eau.



NATIONAUX DE PETANQUE



La commune de Sains-en-Gohelle, à la demande du C.D. UFOLEP, a spontanément accepté la charge et mis gracieusement à disposition, terrains, locaux et personnels nécessaires.

L'Amicale Laïque sainsoise, très sollicitée a fourni une aide appréciable en bénévoles. La plupart des clubs de pétanque a également répondu à l'appel d'aide lancé.

Préparés de mains de maître par Jean-Luc Roussel, président de la CTD, la réalisation de ces 41^è championnats fut un réel succès, et l'accueil réservé aux délégations invitées restera gravé dans les mémoires.

Le Pas de Calais, après Arras en 1988, accueillait une nouvelle fois les Championnats Nationaux UFOLEP à pétanque.

Les compétitions qui ont réuni plus de 800 joueurs venus de 23 départements de l'hexagone (les plus éloignés, originaires des Pyrénées Orientales, ont effectué le déplacement en avion) se sont déroulés à SAINS -EN -GOHELLE, les 3 et 4 Juillet derniers.

Sous un ciel peu clément, mais dans une ambiance chaleureuse, les parties furent âprement disputées dans les cinq catégories engagées.



ufolep

Bulletin de liaison de l'UFOLEP Pas de Calais
Directeur de Publication : *Michel CŒUGNIET*

Maison des Sports 9, Rue Jean Bart 62143 ANGRES
Tél. 03 21 72 67 41 Fax 03 21 72 67 61
E Mail ufolep62@fol62.org

la ligue de
l'enseignement
avec votre idée des sports